

Fiche pratique

Compte fiscal des professionnels

Présentation des nouveautés liées au Prélèvement à la source



Table des matières

1-PRÉSENTATION.....	3
1.1-Objet de la fiche.....	3
1.2-À qui s'adresse cette fiche ?.....	3
2-LES NOUVEAUTÉS DU COMPTE FISCAL.....	3
2.1-Généralités.....	3
2.2-Une nouvelle obligation fiscale restituée.....	3
2.3-Accéder aux informations.....	4
3-CONSULTER LES CRÉANCES ET PAIEMENTS.....	4
3.1-Consulter la situation globale annuelle.....	4
3.1.1-Définition.....	4
3.1.2-Modalités d'accès au tableau.....	5
3.2-Consulter la situation globale mensuelle.....	6
3.2.1-Définition.....	6
3.2.2-Modalités d'accès aux tableaux.....	6
3.2.3-Description du tableau des droits et pénalités d'une période.....	6
3.2.4-Précisions sur les dépôts initiaux et leurs complémentaires.....	8
3.2.5-Possibilités de navigation.....	8
4-CONSULTER LES DÉCLARATIONS DÉPOSÉES ET LES PRÉLÈVEMENTS PRÉSENTÉS.....	9
4.1-Consulter la situation par établissement.....	9
4.1.1-Définition.....	9
4.1.2-Modalités d'accès au tableau.....	10
4.1.3-Actions à partir de la situation par établissement.....	13
1-Consulter la synthèse pour une période déclarative.....	13
2-Consulter une déclaration déposée par un établissement.....	13
3-Consulter un prélèvement présenté pour un établissement.....	14
4-Télécharger le tableau au format csv.....	15
5-Consulter l'ensemble des déclarations déposées.....	15
6-Consultation de l'ensemble des prélèvements présentés.....	17
7-Liens de redirection.....	18
4.2-Cas particuliers des régimes simplifiés TESA, TESE et CEA.....	18
4.2.1-Généralités.....	18
4.2.2-Affichage spécifique.....	18

1- Présentation

1.1- Objet de la fiche

Cette fiche présente les nouveautés du compte fiscal des professionnels dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu :

- consultation des déclarations déposées et prélèvements présentés (au niveau de chaque établissement / SIRET) ;
- consultation des créances et paiements agrégée (au niveau de l'entreprise / SIREN).

1.2- À qui s'adresse cette fiche ?

Cette fiche s'adresse à tous les usagers professionnels ayant adhéré au service « consulter mon compte fiscal » de leur espace professionnel.

2- Les nouveautés du compte fiscal

2.1- Généralités

À compter du 4 février 2019, les modalités de restitution des informations du compte fiscal évoluent.

Ainsi, les déclarations du prélèvement à la source et paiements associés sont consultables par les usagers dans le compte fiscal des professionnels via leur abonnement actuel, sans aucune démarche.

Dans ce cadre, la rubrique « ACCÈS PAR IMPÔT » est **enrichie d'une nouvelle obligation fiscale, « Prélèvement à la source »**.

2.2- Une nouvelle obligation fiscale restituée

À compter du 4 février 2019, l'obligation fiscale de Prélèvement à la source est restituée dans une sous-rubrique spécifique « **Prélèvement à la source** » de la rubrique « **ACCÈS PAR IMPÔT** ».

Cette rubrique est restituée pour les entreprises, administrations et organismes publics et privés qui emploient des salariés.

Elle contient les déclarations déposées et prélèvements présentés ainsi que les créances et paiements associés à cette obligation.

PROFESSIONNELS

CONSULTER LE COMPTE

Accès au compte fiscal

Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

Dénomination
SIREN ou IDSP :
111 111 111
Service gestionnaire :
EQUIPE IFU
QUITTER

ACCES PAR IMPOT HISTORIQUE DES PAIEMENTS SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE

TVA et taxes assimilées ▶

Prélèvement à la source ▶ Situation globale

Contribution Foncière des Entreprises ▶ Situation par établissement

Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises ▶

Taxe sur les surfaces commerciales ▶

Taxe Foncière ▶

LES NOUVEAUTES DU COMPTE FISCAL DES PROFESSIONNELS

2.3- Accéder aux informations

Le menu du compte fiscal est enrichi d'une nouvelle obligation fiscale : « **Prélèvement à la source** ».

Cette nouveauté se traduit par la création :

- d'un nouveau choix dédié à cette obligation sous l'onglet « ACCÈS PAR IMPÔT » ;
- des sous-choix associés à l'obligation : « **Situation globale** », « **Situation par établissement** ».

L'historique des paiements est également enrichi de la nouvelle obligation munie de deux sous-choix de consultation : « du 1^{er} janvier N-4 à la date de consultation » ou « sur une autre période à saisir ».

3- Consulter les créances et paiements

L'ensemble des créances et des paiements du prélèvement agrégés au niveau SIREN depuis le 1^{er} janvier 2019 est consultable dans le Compte fiscal des professionnels.

3.1- Consulter la situation globale annuelle

3.1.1-Définition

La situation globale annuelle correspond aux montants globaux dus et payés par mois au titre d'une année civile.
Elle récapitule dans un tableau nommé « Situation globale annuelle : Prélèvement à la source » l'**ensemble des créances et paiements agrégés au niveau SIREN** pour chaque période.

3.1.2- Modalités d'accès au tableau

À partir de la page d'accueil, survoler la rubrique « ACCÈS PAR IMPÔT » puis le choix « Prélèvement à la source » et cliquer enfin sur la sous-rubrique « Situation globale ».

Impots.gouv.fr

PAGE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE VISITE GUIDÉE IMPRIMER AIDE

PROFESSIONNELS

CONSULTER LE COMPTE

Accès au compte fiscal

Accès au compte fiscal - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

ACCES PAR IMPOT HISTORIQUE DES PAIEMENTS SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE

TVA et taxes assimilées

Prélèvement à la source Situation globale

Contribution Foncière des Entreprises Situation par établissement

Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises

Taxe sur les surfaces commerciales

Taxe Foncière

LES NOUVEAUTES DU COMPTE FISCAL DES PROFESSIONNELS

Après ce clic, le tableau de la « Situation globale annuelle » s'affiche.

Ce dernier est constitué de 4 colonnes et comporte des éléments relatifs aux créances et aux paiements du prélèvement à la source :

Accès au compte fiscal > Situation globale PAS

Situation globale annuelle : Prélèvement à la source - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

Année 2019

Période	Montant global dû (dont pénalité ou amendes)	Montant global payé (tous modes de paiement)	Solde
Mai 2019	17 910,00	17 910,00	0,00
Avril 2019	17 750,00	17 750,00	0,00
Mars 2019	17 580,00	17 580,00	0,00
Février 2019	19 150,00	15 000,00	4 150,00
Janvier 2019	17 250,00	17 000,00	250,00
Total	89 640,00	85 240,00	4 400,00

Ces informations, qui ne sont pas nécessairement exhaustives, sont données à titre indicatif.

Date de consultation : jj/mm/aaaa

- « **Période** » : mois de la déclaration associée à la créance ;
- « **Montant global dû** » : montant de la somme des créances agrégées au niveau SIREN ;
- « **Montant global payé** » : montant de la somme des paiements effectués au niveau SIREN ;
- « **Solde** » : différence entre le montant global dû et le montant global payé au titre d'une période.

3.2- Consulter la situation globale mensuelle

3.2.1-Définition

La situation globale mensuelle détaille les droits et pénalités. Elle récapitule dans un tableau nommé « **Droits et pénalités** » l'ensemble des créances et paiements de tous les établissements de l'entreprise pour cette période.

3.2.2-Modalités d'accès aux tableaux

Pour accéder au détail de la « Situation globale mensuelle » de l'entreprise, il faut cliquer sur une période du tableau de la « Situation globale annuelle » (exemple : Février 2019).

Ces tableaux ne s'affichent que s'il existe des droits et pénalités pour la période sélectionnée.

3.2.3-Description du tableau des droits et pénalités d'une période

Le tableau des « Droits et pénalités » présente, **pour une période donnée, les éléments caractéristiques de la créance** (référence, nature, date de mise en recouvrement, date limite de paiement et montant dû) **et du paiement associé** (montant payé, date de paiement et la nature du paiement).

Le tableau se présente ainsi :

[Accès au compte fiscal](#) > [Situation globale PAS](#)

Situation globale Février 2019 : Prélèvement à la source - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

[Situation par établissement](#) [Situation globale annuelle](#)

Droits et pénalités Février 2019								
Référence de la dette	Nature de la dette	Date de mise en recouvrement	Date limite de paiement	Montant dû	Montant payé	Date de paiement	Nature du paiement	
Déclaration DSN05	Droits		05/03/2019	11 000,00	11 000,00	05/03/2019	Prélèvement	✚
Déclaration complémentaire DSN05 Créance n° 2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Droits	30/04/2019	05/03/2019	4 000,00	1 000,00	09/04/2019		✚
Créance n°2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Pénalités de recouvrement	30/04/2019		200,00	0,00			✚
Déclaration complémentaire DSN05	Droits		05/03/2019	3 000,00	3 000,00	12/04/2019	Prélèvement	✚
Total				18 200,00	15 000,00			

Ce tableau à 9 colonnes comporte des éléments relatifs aux droits et pénalités afférents à une créance :

- « **Référence de la dette** » (1^{re} colonne) : types de déclarations associées à la créance.

Les types de références possibles sont :

Références de la dette dans le Compte fiscal	Date limite de dépôt	Date limite de paiement	Commentaires
Déclaration DSN05	05 de chaque mois		DSN désigne la Déclaration Sociale Nominative.
Déclaration complémentaire DSNC5	Après la date limite de paiement		Définition de DSN : voir supra. Définition de la Déclaration complémentaire : voir infra (§3.2.4)
Déclaration DSN05 – Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		Cas de non-paiement à l'échéance et production d'un AMR ¹ . Dans ce cas la référence de la déclaration est enrichie du n° de créance et n°AMR.
Déclaration complémentaire DSNC5 – Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		
Déclaration RAU10	10 de chaque mois		RAU désigne le type de déclaration PASRAU (Prélèvement à la source pour les Revenus Autres).
Déclaration complémentaire RAU10	Après la date limite de paiement		Définition de RAU : voir supra Définition de la Déclaration complémentaire : voir infra (§3.2.4)
Déclaration RAU10 – Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		Cas de non-paiement à l'échéance et production d'un AMR. Dans ce cas la référence de la déclaration est enrichie du n° de créance et n°AMR.
Déclaration complémentaire RAU10 – Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		
Déclaration DSN15	15 de chaque mois		Définition de DSN : voir supra.
Déclaration complémentaire DSN15	Après la date limite de paiement		Définition de DSN : voir supra. Définition de la Déclaration complémentaire : voir infra (§3.2.4)
Déclaration DSN15 – Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		Cas de non-paiement à l'échéance et production d'un AMR. Dans ce cas la référence de la déclaration est enrichie du n° de créance et n°AMR.
Déclaration complémentaire DSN15- Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Absence de paiement à l'échéance		
Créance n° Année XXXXX – AMR n° Année XXXXXXXX	Sans objet		Cas d'une prise en charge de type 3950. Dans ce cas la nature de la dette = « 3950 ». La déclaration de référence n'est pas mentionnée.
	Sans objet		Cas d'une prise en charge liée à une pénalité de recouvrement. Dans ce cas la nature de la dette = « Pénalités de recouvrement ». La déclaration de référence n'est pas mentionnée.

- « **Nature de la dette** » (2^e colonne) : nature de la créance (valeurs possibles = « Droits » et/ou « Pénalités de recouvrement ») ;
- « **Date de mise en recouvrement** » (3^e colonne) : ne concerne que les créances (droits et pénalités) ayant fait l'objet de l'émission d'un avis de mise en recouvrement (AMR) ;
- « **Date limite de paiement** » (4^e colonne) ;
- « **Montant dû** » (5^e colonne) ;
- « **Montant payé** » (6^e colonne) ;
- « **Date de paiement** » (7^e colonne) ;
- « **Nature du paiement** » (8^e colonne) : liste des types d'apurement ci-dessous :

1 AMR = Avis de Mise en Recouvrement

Liste des différents apurements dans le Compte Fiscal	Commentaires
Dégrèvement	
Remise	
Télèrèglement	
Prélèvement	
Virement	
Réimputation d'excédent	Paiement d'un impôt par l'utilisation d'une créance détenue sur le Trésor.

- La 9^e colonne contient une icône cliquable permettant d'accéder aux coordonnées du service de recouvrement.

3.2.4- Précisions sur les dépôts initiaux et leurs complémentaires

- Définition dépôt initial :**

Toutes les déclarations déposées successivement jusqu'à la date limite de paiement relèvent du principe d'« Annule et remplace » et constitue, de fait, un « dépôt initial ».

- Définition dépôt complémentaire :**

Une déclaration complémentaire est une déclaration déposée après la date limite de paiement.

Le système d'information de la Direction générale des finances publiques génère **une déclaration complémentaire unique** par date de dépôt pour l'ensemble des **établissements ayant déposé à la même date**. Ainsi, une déclaration complémentaire peut correspondre à 1 ou plusieurs établissements.

3.2.5- Possibilités de navigation

Il est possible de passer de la situation globale mensuelle à la situation globale annuelle en cliquant sur le lien « Situation globale annuelle » situé au-dessus du tableau « Droits et pénalités ».

[Accès au compte fiscal > Situation globale PAS](#)

Situation globale Février 2019 : Prélèvement à la source - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

[Situation par établissement](#) [Situation globale annuelle](#)

Droits et pénalités Février 2019								
Référence de la dette	Nature de la dette	Date de mise en recouvrement	Date limite de paiement	Montant dû	Montant payé	Date de paiement	Nature du paiement	
Déclaration DSN05	Droits		05/03/2019	11 000,00	11 000,00	05/03/2019	Prélèvement	✚
Déclaration complémentaire DSN05 Créance n° 2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Droits	30/04/2019	05/03/2019	4 000,00	1 000,00	09/04/2019		✚
Créance n°2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Pénalités de recouvrement	30/04/2019		200,00	0,00			✚
Déclaration complémentaire DSN05	Droits		05/03/2019	3 000,00	3 000,00	12/04/2019	Prélèvement	✚
Total				18 200,00	15 000,00			

4- Consulter les déclarations déposées et les prélèvements présentés

Les créances et les paiements du prélèvement à la source (vision globale par SIREN) décrits

précédemment sont associés à des déclarations mensuelles avec une vision par établissement (SIRET).

Ces dernières se présentent sous deux approches :

- **vision mensuelle de la situation de tous les établissements** avec le cumul par établissement des déclarations déposées et du cumul par établissement des prélèvements présentés consultables via le tableau « **Situation par établissement** » ;
- **vision détaillée de la situation individuelle d'un établissement** avec les déclarations qu'il a déposées et les prélèvements présentés au titre d'un mois. Ces données sont consultables via deux tableaux nommés « **Déclarations déposées** » et « **Prélèvements présentés** ».

Les prélèvements présentés correspondent à des ordres de prélèvements SEPA². Ils sont transmis par les établissements via le canal DSN ou PASRAU, sans aucun acte de gestion de la part de la DGFIP.

Rappel : Les prélèvements présentés ne peuvent être qualifiés de paiements effectifs qu'à l'expiration de la phase de rejet SEPA.

4.1- Consulter la situation par établissement

4.1.1- Définition

La situation par établissement présente par établissement collecteur, au titre de la période sélectionnée de la créance globale :

- le cumul des montants des déclarations déposées ;
- et le cumul des prélèvements présentés.

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

1

7 Situation globale du mois Changer de période

SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100010	2 6 000,00	3 6 000,00	
1111111100036	5 000,00	5 000,00	
1111111100044	4 000,00	0,00	
1111111100051	3 000,00	3 000,00	
Total	18 000,00	14 000,00	

5 Voir toutes les déclarations

6 Voir tous les prélèvements

4 Télécharger le tableau

2 L'espace unique de paiement en euros, en anglais *Single Euro Payments Area (SEPA)*

- 1 Le tableau « **Situation par établissement Mois Année** » permet de consulter la synthèse pour une période déclarative ;
- 2 La colonne « **Cumul des déclarations déposées** » permet d'accéder aux déclarations déposées par chaque établissement collecteur ;
- 3 La colonne « **Cumul des prélèvements présentés** » permet un accès aux prélèvements présentés par chaque établissement collecteur ;
- 4 Le lien « **Télécharger le tableau** » permet de télécharger la synthèse pour une période déclarative ;
- 5 Le bouton « **Voir toutes les déclarations** » permet d'afficher le tableau des déclarations déposées ;
- 6 Le bouton « **Voir tous les prélèvements** » permet d'afficher le tableau des prélèvements présentés ;
- 7 Les liens de navigation permettent de visualiser le tableau de la « **Situation globale du mois** » ou de « **Changer de période** » de consultation ou d'accéder à la « **Vision usager** ».

4.1.2- Modalités d'accès au tableau

Il existe deux moyens d'accéder à la situation par établissement d'une période et d'un montant déclaré :

- **1^{ère} possibilité : à partir de l'onglet « Accès par impôt » ;**
- **2^e possibilité : à partir du lien « Situation par établissement »** situé au-dessus du tableau de la situation globale mensuelle.

À partir de la rubrique «ACCES PAR IMPÔT » du menu

ACCES PAR IMPOT HISTORIQUE DES PAIEMENTS SITUATION DE LA DETTE FISCALE ATTESTATION FISCALE

TVA et taxes assimilées ▶

Prélèvement à la source ▶ Situation globale

Contribution Foncière des Entreprises ▶ Situation par établissement

Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises ▶

Taxe sur les surfaces commerciales ▶

Taxe Foncière ▶

1

Sélectionnez la période de consultation souhaitée

Année 2019 ▼ Mois février ▼

Choisissez un établissement (facultatif)

SIRET de l'établissement choisi : 111111111

▶ Valider

2

À partir du lien « Situation par établissement » de la situation globale mensuelle

Accès au compte fiscal > Situation globale PAS

Situation globale Février 2019 : Prélèvement à la source - dernière mise à jour des données le jj/mm/aaaa

Situation par établissement Situation globale annuelle

Droits et pénalités Février 2019

Référence de la dette	Nature de la dette	Date de mise en recouvrement	Date limite de paiement	Montant dû	Montant payé	Date de paiement	Nature du paiement	
Déclaration DSN05	Droits		05/03/2019	11 000,00	11 000,00	05/03/2019	Prélèvement	👤
Déclaration complémentaire DSN05 Créance n° 2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Droits	30/04/2019	05/03/2019	4 000,00	1 000,00	09/04/2019		👤
Créance n°2019xxxxx - AMR n° 2019xxxxxxx	Pénalités de recouvrement	30/04/2019		200,00	0,00			👤
Déclaration complémentaire DSN05	Droits		05/03/2019	3 000,00	3 000,00	12/04/2019	Prélèvement	👤
Total				18 200,00	15 000,00			

3

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019 > Prélèvements présentés

Prélèvements présentés : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement Changer de période

Prélèvements présentés Février 2019

SIRET payeur effectif	Origine	Date limite de paiement	Date et heure de paiement	Montant	IBAN	BIC
1111111100010	DSN Net entreprises	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	6 000,00	MC5814908000099100224870152	POSOMCM1XXX
1111111100036	DSN Net entreprises	05/03/2019	03/03/2019 10:30:20	5 000,00	FR8824887000697905586133348	AGFMFRPPXXX
1111111100051	DSN Net entreprises	05/03/2019	12/04/2019 11:00:33	3 000,00	FR4124851000017954586176944	CCBPFRPPNIO
Total				14 000,00		

2

4.1.3- Actions à partir de la situation par établissement

Les numéros 1 à 7 ci-après reprennent les actions possibles à partir du tableau « Situation par établissement » présenté supra.

1 Consulter la synthèse pour une période déclarative

Ce tableau présente le cumul des montants des déclarations déposées et le cumul des prélèvements présentés au titre d'une période par établissement collecteur (SIRET collecteur). Il indique également les établissements déclarés comme payeur.

Il comporte 4 colonnes et les éléments relatifs au cumul des déclarations déposées et des prélèvements présentés :

- « **SIRET collecteur** » (1^{ère} colonne) ;
- « **Cumul des déclarations déposées** » (2^e colonne) ;
- « **Cumul des prélèvements présentés** » (3^e colonne) ;
- « **SIRET déclaré comme payeur** » (4^e colonne).

2 Consulter une déclaration déposée par un établissement

Un clic sur l'un des montants de la colonne « **Cumul des déclarations déposées** » affiche le tableau nommé « **Déclarations déposées** » présentant les détails d'une déclaration déposée par un établissement (SIRET collecteur).

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation globale du mois [Changer de période](#)

SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100010	6 000,00	6 000,00	
1111111100036	5 000,00	5 000,00	
1111111100044	4 000,00	0,00	
1111111100051	3 000,00	3 000,00	
Total	18 000,00	14 000,00	

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019 > Déclarations déposées

Déclarations déposées : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

SIRET collecteur	Origine	Fraction	Date limite de dépôt	Date et heure de dépôt	Montant	Type
1111111100010	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	6 000,00	
Total					6 000,00	

Ce tableau à 7 colonnes comporte les éléments relatifs aux déclarations déposées :

- « **SIRET collecteur** » (1^{ère} colonne) : identification du SIRET collecteur ;
- « **Origine** » (2^e colonne) : origine des déclarations :

Origine déclaration	Observations
DSN Net entreprises	Déclaration Sociale Nominative hors Mutualité Sociale Agricole (MSA).
DSN MSA	Déclaration Sociale Nominative Mutualité Sociale Agricole (MSA).
RAU	Déclaration PASRAU : Déclaration PAS pour les Revenus Autres
N/A	« Non applicable » : concerne les déclarations effectuées au titre des régimes TESE (Titre Emploi Service Entreprise), TESA (Titre Emploi Service Agricole) et CEA (Chèque Emploi Associatif), déclarations réalisées par l'ACOSS et la MSA.

- « **Fraction** » (3^e colonne) : une déclaration peut être fractionnée en plusieurs dépôts ;

Une déclaration peut être fractionnée en plusieurs dépôts :

- **une fraction = un dépôt** (« 11 » : fraction 1 sur 1) ;
- **deux fractions = deux dépôts** (« 12 » : fraction 1 sur 2, « 22 » : fraction 2 sur 2).
- **Par récurrence, neuf fractions (max) = neuf dépôts** (« 19 » : fraction 1 sur 9, « 29 » : fraction 2 sur 9, etc.).

- « **Date limite de dépôt** » (4^e colonne) : la date limite de dépôt de chaque déclaration ;
- « **Date et heure de dépôt** » (5^e colonne) : la date de dépôt de chaque déclaration ;
- « **Montant** » (6^e colonne) : montant des créances correspondant aux déclarations déposées ;
- « **Type** » (7^e colonne) : nature de la déclaration (valorisée à « Néant » quand la déclaration ne comporte pas de montants déclarés sinon valorisée à vide).

3 Consulter un prélèvement présenté pour un établissement

Un clic sur l'un des montants de la colonne « Cumul des prélèvements présentés » du tableau de la situation par établissement affiche le tableau nommé « **Prélèvements présentés** » présentant le détail d'un prélèvement présenté par un établissement payeur (SIRET collecteur).

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation globale du mois [Changer de période](#)

Situation par établissement Février 2019			
SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100010	6 000,00	6 000,00	
1111111100036	5 000,00	5 000,00	
1111111100044	4 000,00	0,00	
1111111100051	3 000,00	3 000,00	
Total	18 000,00	14 000,00	

Prélèvements présentés : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

Prélèvements présentés Février 2019						
SIRET payeur effectif	Origine	Date limite de paiement	Date et heure de paiement	Montant	IBAN	BIC
1111111100010	DSN Net entreprises	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	6 000,00	MC5814908000099100224870152	POSOMCM1XXX
Total				6 000,00		

Ce tableau à 7 colonnes comporte les éléments relatifs aux prélèvements présentés :

- « **SIRET payeur effectif** » (1^{ère} colonne) ;
- « **Origine** » (2^e colonne) : origine des déclarations correspondant aux prélèvements présentés ;
- « **Date limite de paiement** » (3^e colonne) : date limite de paiement des créances correspondant aux prélèvements présentés ;
- « **Date et heure de paiement** » (4^e colonne) ;
- « **Montant** » (5^e colonne) : montant du prélèvement présenté ;
- « **IBAN** » et « **BIC** » (6^e et 7^e colonne) : coordonnées bancaires (IBAN et BIC) du SIRET payeur effectif.

4 Télécharger le tableau au format csv

Il est possible d'exporter le tableau « **Situation par établissement** » au format « csv » en cliquant sur le lien « Télécharger le tableau » situé en bas à droite de l'écran.

Le fichier ainsi constitué peut être enregistré au format au format « csv » ou au format « ods » sur le poste de l'utilisateur.

5 Consulter l'ensemble des déclarations déposées

Il est possible de visualiser l'ensemble des déclarations déposées par tous les établissements avec leurs détails en cliquant sur le lien « Voir toutes les déclarations ».

Ce clic permet d'afficher le tableau « Déclarations déposées » décrit précédemment.

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation globale du mois [Changer de période](#)

Situation par établissement Février 2019			
SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100010	6 000,00	6 000,00	
1111111100036	5 000,00	5 000,00	
1111111100044	4 000,00	0,00	
1111111100051	3 000,00	3 000,00	
Total	18 000,00	14 000,00	

[Voir toutes les déclarations](#)

[Voir tous les prélèvements](#)

[Télécharger le tableau](#)

Illustration ci-après du tableau
« Déclarations déposées »
par tous les établissements :

Déclarations déposées : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

Déclarations déposées Février 2019						
SIRET collecteur	Origine	Fraction	Date limite de dépôt	Date et heure de dépôt	Montant	Type
1111111100010	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	6 000,00	
1111111100036	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	03/03/2019 10:30:20	5 000,00	
1111111100044	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	08/03/2019 15:17:10	4 000,00	
1111111100051	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	12/04/2019 11:00:33	3 000,00	
Total					18 000,00	

[Télécharger le tableau](#)

Télécharger le tableau au format « csv »

Il est possible d'exporter le tableau « Déclarations déposées » au format « csv » en cliquant sur le lien « Télécharger le tableau » situé en bas à droite de l'écran.

Consultation de l'ensemble des prélèvements présentés

Il est possible de visualiser l'ensemble des prélèvements par tous les établissements avec leurs détails en cliquant sur le lien « **Voir tous les prélèvements** ». Ce clic permet d'afficher le tableau « Prélèvements présentés » décrit précédemment.

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation globale du mois [Changer de période](#)

Situation par établissement Février 2019			
SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100010	6 000,00	6 000,00	
1111111100036	5 000,00	5 000,00	
1111111100044	4 000,00	0,00	
1111111100051	3 000,00	3 000,00	
Total	18 000,00	14 000,00	

[▶ Voir toutes les déclarations](#)

[▶ Voir tous les prélèvements](#)

[Télécharger le tableau](#)

Illustration ci-après du tableau « Prélèvements présentés » par tous les établissements :

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019 > Prélèvements présentés

Prélèvements présentés : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

Prélèvements présentés Février 2019						
SIRET payeur effectif	Origine	Date limite de paiement	Date et heure de paiement	Montant	IBAN	BIC
1111111100010	DSN Net entreprises	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	6 000,00	MC5814908000099100224870152	POSOMCM1XXX
1111111100036	DSN Net entreprises	05/03/2019	03/03/2019 10:30:20	5 000,00	FR8824887000697905586133348	AGFMFRPPXXX
1111111100051	DSN Net entreprises	05/03/2019	12/04/2019 11:00:33	3 000,00	FR4124851000017954586176944	CCBPFRRPNIO
Total				14 000,00		

[Télécharger le tableau](#)

Télécharger le tableau au format csv

Il est possible d'exporter le tableau « Prélèvements présentés » au format « csv » en cliquant sur le lien « Télécharger le tableau » situé en bas à droite de l'écran.

- **Lien « Situation globale du mois » :**

Il est possible de passer d'un tableau à un autre via les liens de redirection.

À partir du tableau « **Situation par établissement** », il est possible de consulter la situation globale du mois en cliquant sur le lien « **Situation globale du mois** » situé au-dessus de ce tableau.

- **Changer de période de consultation :**

Si l'utilisateur veut changer de période de consultation, il peut le faire en cliquant sur le lien « Changer de période » situé au-dessus des tableaux « Situation par établissement », « Déclarations déposées » et « Prélèvements présentés ».

Ce clic ouvre la page dans laquelle l'utilisateur est invité à sélectionner la période (année/mois) de consultation souhaitée et à saisir de manière facultative les cinq derniers chiffres du SIRET de l'établissement choisi.

4.2- Cas particuliers des régimes simplifiés TESA, TESE et CEA

4.2.1- Généralités

Les dépôts réalisés au titre des régimes simplifiés de l'ACOSS (TESE et CEA) et de la MSA (TESA) sont réalisées par ces organismes qui se substituent aux entreprises ayant adhéré à l'un de ces dispositifs spécifiques.

L'ACOSS et la MSA ont désigné des établissements (SIRET spécifiques dits SIRETS déclarants) qui déposent lesdites déclarations en lieu et place des entreprises concernées. Ces SIRET spécifiques pourront consulter leur situation dans le compte fiscal.

En revanche, les entreprises qui utilisent les dispositifs simplifiés ne pourront pas voir les détails de ces dépôts dans leur compte fiscal.

4.2.2- Affichage spécifique

Dans le compte fiscal des professionnels les déclarations concernant les offres simplifiées ne restituent aucune ligne de détail, car ces déclarations d'offres simplifiées sont agrégées au niveau du SIRET spécifique de l'ACOSS et de la MSA.

Seuls le montant global des créances et l'identification du SIRET déclarant sont restitués dans le tableau « Déclarations déposées », sans indication du SIRET de l'entreprise utilisant le dispositif simplifié. Les autres colonnes du tableau sont servies à « N/A ».

Illustration : l'établissement « 1111111100046 » est le SIRET collecteur pour une offre simplifiée.

[Accès au compte fiscal](#) > [Situation par établissement PAS - sélection d'une période](#) > [Février 2019](#)

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

[Situation globale du mois](#) [Changer de période](#)

Situation par établissement Février 2019			
SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100012	<u>20 000.00</u>	<u>20 000.00</u>	
1111111100020	<u>40 000.00</u>	<u>40 000.00</u>	
1111111100038	<u>60 000.00</u>	<u>60 000.00</u>	
1111111100046	<u>80 000.00</u>	<u>80 000.00</u>	
Total	200 000,00	200 000,00	

[▶ Voir toutes les déclarations](#)

[▶ Voir tous les prélèvements](#)

[Télécharger le tableau](#)

Navigation entre les écrans pour la consultation des déclarations déposées (présence d'un SIRET déclarant pour une offre simplifiée) :

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019

Situation par établissement : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation globale du mois [Changer de période](#)

Situation par établissement Février 2019			
SIRET collecteur	Cumul des déclarations déposées	Cumul des prélèvements présentés	SIRET déclaré comme payeur
1111111100012	<u>20 000,00</u>	<u>20 000,00</u>	
1111111100020	<u>40 000,00</u>	<u>40 000,00</u>	
1111111100038	<u>60 000,00</u>	<u>60 000,00</u>	
1111111100046	<u>80 000,00</u>	<u>80 000,00</u>	
Total	200 000,00	200 000,00	

[▶ Voir toutes les déclarations](#)
[▶ Voir tous les prélèvements](#)
[Télécharger le tableau](#)

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019 > Déclarations déposées

Déclarations déposées : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

Déclarations déposées Février 2019						
SIRET collecteur	Origine	Fraction	Date limite de dépôt	Date et heure de dépôt	Montant	Type
1111111100012	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	27/02/2019 11:32:10	<u>20 000,00</u>	
1111111100020	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	03/03/2019 10:30:20	<u>40 000,00</u>	
1111111100038	DSN Net entreprises	11	05/03/2019	08/03/2019 15:17:10	<u>60 000,00</u>	
1111111100046	N/A	N/A	N/A	N/A	<u>80 000,00</u>	N/A
Total					200 000,00	

[Télécharger le tableau](#)

Accès au compte fiscal > Situation par établissement PAS - sélection d'une période > Février 2019 > Déclarations

Déclarations déposées : Prélèvement à la source - Février 2019

Situation par établissement [Changer de période](#)

Déclarations déposées Février 2019						
SIRET collecteur	Origine	Fraction	Date limite de dépôt	Date et heure de dépôt	Montant	Type
1111111100046	N/A	N/A	N/A	N/A	<u>80 000,00</u>	N/A
Total					80 000,00	

[Télécharger le tableau](#)